

## PORTS DE MORGAT / LE FRET

---

### COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE Séance du Vendredi 4 Décembre 2020

---

Le Conseil Portuaire des ports de Morgat et du Fret convoqué le 04 Décembre 2020 a été réuni ce jour à 10h30, en salle du conseil municipal, à la mairie de Crozon, sous la présidence de monsieur Patrick BERTHELOT, Maire de Crozon.

#### **Assistaient au Conseil Portuaire :**

##### Membres titulaires :

M. Patrick BERTHELOT  
M. Pierre COLIN  
Mme. Dominique BOURNERIAS  
M. Yves LE COUTEUR  
Mme Aline DIVERS  
M. Jérémie ASCOET  
M. Guillaume DRÉVILLON  
M. Daniel EUZEN  
Mme Monique PORCHER  
M. Yvon MACE

##### Membres suppléants (sans participation au droit de vote):

M. Yann CUSSET  
M. François GAUDIN  
M. Didier MOYSAN  
M. Erwan ROGNANT

#### **Absents :**

##### Membre titulaire :

M. Philippe BOULINEAU

##### **Assistait à la réunion** (sans participation au droit de vote):

M. Pascal GERELLI, directeur général des services.

Le quorum étant atteint, Patrick BERTHELOT, après avoir remercié de leur présence

les membres présents, ouvre la séance à 10h30.

Patrick berthelot rappelle l'ordre du jour :

- **Budget 2021**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire explique que Yann CUSSET, adjoint au port, va présenter le budget et qu'il va nous démontrer par les chiffres que la mairie porte un grand intérêt à nos ports qui participent à l'économie locale et à notre développement touristique.

### **I – Budget 2021**

#### **Dépenses de fonctionnement**

Monsieur CUSSET présente le budget de fonctionnement, le seul grand changement se trouve dans les produits exceptionnels qui passent de 77090 € alloués en 2020 à 500 € proposés en 2021, les 77090 € ayant été alloués en 2020 pour compenser les loyers des terrasses : Monsieur CUSSET rappelle que la Mairie a exonéré les commerçants du loyer de leurs terrasses en 2020 pour les aider à passer la crise sanitaire. La mairie a donc versé une subvention exceptionnelle au port pour compenser.

Total des dépenses de fonctionnement 841100 €

Total des recettes de fonctionnement 841100 €

#### **Dépenses d'investissement**

##### Chapitre 16

Compte 2032 : 19 500 € proposés en 2021 pour une étude d'agitation du bassin, cette étude permettra de connaître quel type de ponton et d'installation résistera le mieux à ce niveau d'agitation.

##### Chapitre 20

Compte 2154 : 240 000 € proposés en 2021 pour l'achat d'une grue pour les manutentions en remplacement de l'actuelle.

Compte 2188 : 13 200 € proposés en 2021 pour l'achat de racks à vélo, de chariots armement et des panneaux d'informations " Ports propres"

##### Chapitre 21

##### Compte 23123 :

- 25 000 € proposés en 2021 pour mettre en place un deuxième système de barrières avec un SAS d'entrée pour empêcher les voitures de "faire le petit train" pour entrer. Cette

barrière devrait permettre de sécuriser les places pour les usagers en contrat au port.

- 61 000 € proposés en 2021 pour la réparation des cales et du mur du Fret.

- 100 000 € proposé en 2021 pour la construction d'un hangar qui servira à protéger le matériel des intempéries et à la création d'un atelier de réparation pour les agents portuaires.

- 100 000 € proposés en 2021 pour le début des travaux de rénovation du bâtiment capitainerie / centre nautique.

Compte 23515 :

- 33 000 € proposés en 2021 pour le remplacement des vieux lampadaires de la digue par des lampadaires led.

- 14 000 € proposés en 2021 pour le renouvellement des bornes d'eau et d'électricité sur un ponton.

- 120 000 € proposés en 2021 pour le remplacement du ponton visiteur.

- 40 000 € proposés en 2021 pour le réglage et le changement des chaînes sur le ponton C et I.

Total des dépenses d'investissement proposé en 2021 : 971 600 € en tenant compte des remboursements d'emprunts et des amortissements.

## **II – Questions Diverses**

Monsieur Guillaume DREVILLON demande si un dragage du pied de cale et du bas de l'escalier du vieux môle est prévu car il a constaté une évolution, il rappelle que moins il aura d'eau au vieux môle plus il sera amené à se rendre sur la grande cale déjà très occupée. Yann CUSSET répond que l'on n'a pas prévu de dragage mais que l'on a demandé un devis à un pilote de drone pour faire des photos à chaque grande marée basse pour suivre l'évolution. Mr CUSSET n'est pas persuadé que ça soit vraiment utile de déplacer des tonnes de sable chaque année. Patrick BERTHELOT précise que les photos faites en drone nous permettront de voir s'il faut déclencher une intervention.

Monsieur Pierre COLIN demande si c'est logique que la facturation du drone soit prise en charge par le budget du port alors qu'il interviendra jusqu'au Porzic. Yann CUSSET précise que les bénéfices de cette étude serviront au port donc oui, l'étude a été mise sur le budget du port.

Monsieur Pierre COLIN fait remarquer qu'il y a une erreur de tarification au niveau du karcher. Yann CUSSET précise qu'effectivement il sera bien comptabilisé dans la prestation de carénage.

Madame Dominique BOURNERIAS fait remarquer une erreur, nous avons oublié de comptabiliser l'augmentation de l'inscription sur la liste d'attente qui passe de 15 Euros à 20 euros et elle fait remarquer qu'il y a eu beaucoup d'inscriptions dernièrement.

Madame BOURNERIAS demande ce qui a été fait en 2020 avec la somme prévue au compte 23131 aménagement des bâtiments. Yann CUSSET précise que toute la somme n'a pas été utilisée, il y a juste la rénovation du toit du hangar du CNCM qui a été faite sur ce chapitre.

Madame Dominique BOURNERIAS propose pour faire des économies de timbres et de papier s'ils ne seraient pas possible de recevoir par mail les convocations aux conseils portuaires ainsi que les factures. Monsieur Pierre COLIN approuve et propose de laisser le choix aux usagers en leur demandant lors du prochain renouvellement de contrat : proposition approuvée par le conseil portuaire.

L'ensemble du budget passé en revue, Monsieur CUSSET passe au vote de celui-ci :

2 votes contre par principe : il n'y a pas eu de vote au précédent conseil portuaire sur les tarifs et seuls les usagers ont subi une augmentation et pas les bâtiments.

1 abstention

Budget adopté

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 12H00.

Le Président



Patrick BERTHELOT